



Chartres, le 30.03.2020

Syndicat CGT Conseil Départemental
d'Eure-et-Loir

Situation du CD 28 au 30 mars 2020.

Notre DGS nous informe que des points réguliers par mail ont été fait tout au long de la semaine pour répondre aux questions. Des informations régulières des bonnes pratiques pour se protéger et éviter de transmettre le coronavirus ont été faites.

Les services se sont adaptés aux besoins des usagers. Pour les travailleurs sociaux les appels téléphoniques ont été limités la semaine dernière, ainsi que les demandes d'aide d'urgence. Pour cette semaine, 3 personnes sur chaque site le jeudi après-midi, un responsable de circonscription, deux travailleurs sociaux.

5 PC portable ont été distribués aux services sociaux en renfort, une équipe de Dreux et Nogent-le-Rotrou, une équipe de Chartres et Châteaudun. Chaque jour de la semaine le Conseil Départemental participe à une Visio conférence avec la préfecture et les autres fonctions publics du département.

Le Département a demandé à l'Etat une aide financière supplémentaire pour les familles les plus démunies, le nombre de décès va augmenter ; il y aura besoin de répondre dans l'urgence. Les appels aux assistantes sociales sont en augmentation pour les violences conjugales. Pour les assistants familiaux, pas de demande particulière.

Présentation par notre DRH de l'activité de la collectivité de la semaine dernière. 118 personnes étaient présentes sur les sites, dont 4 dans les collèges, 27 en astreinte, 533 en télétravail, 76 en ASA garde d'enfant, 713 privé d'emplois, 50 en congé, 35 en arrêt maladie dont 18 du covid 19.

Le Conseil Départemental a fourni 6 000 masques au centre hospitalier de Chartres. Une commande de masques, de gants est en cours pour approvisionner les centres médico-sociaux. Un fournisseur local peut fournir du gel hydro-alcoolique mais il y a un problème de transport, une solution pourrait être envisagée en interne pour répondre aux besoins. Il y a une réserve pour un mois. Des jerricans plastiques, du savon, des essuies mains, des lingettes ont été fournis aux CMI. La commande était faite pour les CMI qui n'avaient pas de récipient pour se laver les mains, la distribution aurait été mal faite des centres n'ont rien reçu, selon UNSA.

Une autre question : la reprise des chantiers pour le service des routes a été abordée par FSU, le directeur des infrastructures répond que les entreprises étudient l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques, mais que celui-ci a du mal à aboutir. J'ai rappelé que le travail d'équipe

n'est pas compatible avec le dispositif de protection contre le coronavirus, que si les chantiers démarraient c'est toute la chaîne production qui doit reprendre et cela ne peut pas respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Seul les urgences doivent être faites en sécurité, le fait d'avoir que deux agents par semaine en travail dissocié assurent une sécurité du réseau et d'eux même. Si le confinement devait perdurer plus longtemps et que le fauchage doit être fait pour la sécurité de usagers, ce procédé de dissocier les agents est faisable, une personne sur un tracteur de fauchage et l'autre dans le fourgon accompagnateur. Ce sera très compliqué de reprendre le travail dans des conditions normales, et que nous puissions nous déplacer librement.

La Chine a pris des mesures drastiques de confinement et ils ont mis 8 semaines avant de pouvoir sortir de chez eux. La France n'a pas mis en place ces mesures ce qui va retarder la durée de passage de l'épidémie. C'est une année de fichue nous allons être dans l'obligation de nous adapter, c'est à nous de nous arranger pour que cela se passe du mieux possible.

Pour la consultation des mails sur la boîte professionnelle, privilégier le soir, les services en télé travail sont répartis sur deux modalités, une partie le matin et l'autre l'après-midi pour ne pas saturer le réseau. Il est possible que les boîtes soient bloquées pour préserver le réseau, il faut contacter le service DINSI pour régler le problème si besoin. Pour le télétravail, la journée est comptabilisée en forfait, mais il faut pointer et dépointer. La DRH travaille sur les congés, il y a déjà des directives du gouvernement en matière de congés, notre demande est que cela soit le plus juste possible pour tous les agents entre ceux qui ont posé des congés et ceux qui les ont retirées.

Le DGS nous informe que nous sommes dans une situation inédite, que les départements vont se trouver en difficulté, et l'Etat devra apporter de l'aide financière.

Nous aurons une visio conférence lundi prochain.

Pour la CGT Pascal DELORME